



# CHAM

## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSICALES

### L'ENSEIGNEMENT MUSICAL PUBLIC ET GRATUIT, ACCESSIBLE À TOUS LES ENFANTS À PARTIR DU CE2

Depuis 2010, l'Education Nationale et le Conservatoire de Vitré Communauté **proposent un cursus en Classe à Horaires Aménagés Musique pour les élèves du CE2 au CM2 à l'école primaire publique Jean Guéhenno de Vitré.**

Ouvertes aux élèves en CE1 cette année, motivés (sans aucun prérequis musical), domiciliés sur le territoire de Vitré Communauté, les classes C.H.A.M. à l'école Jean Guéhenno permettent de suivre une formation spécifique dans le domaine de la musique, sur le temps scolaire, en complémentarité de la formation générale.

Le programme d'enseignement est identique à celui des classes traditionnelles. Tout en suivant un cursus scolaire normal, les élèves de ces classes bénéficient d'un enseignement

musical conséquent : cours d'instrument, cours de culture musicale, cours d'ensemble instrumental pour un volume global de 3 heures par semaine. Les élèves se déplacent au Conservatoire avec leur professeur des écoles, pour bénéficier de cet enseignement spécifique **pendant le temps scolaire.**

L'enseignement musical est totalement gratuit (cours de musique, prêt d'instrument, prêt de partition). Les cours de musique sont dispensés par des professeurs du Conservatoire de Vitré Communauté.

Le projet est axé sur le partage humain et artistique au sein de la classe. Les élèves jouent d'une grande diversité d'instruments : violon, alto, violoncelle, harpe, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, accordéon, percussions...

## QUI PEUT ENTRER EN CLASSE CHAM ?

Tout enfant, scolarisé en CE1, ne connaissant pas ou peu la musique, motivé par une activité musicale et ne rencontrant pas de difficulté particulière dans ses apprentissages scolaires. Il s'agit d'apporter aux enfants, en complément des disciplines traditionnelles de l'école, une ouverture culturelle et plus spécifiquement musicale.

Un enfant inscrit en classe CHAM suivra ce cursus du CE2 au CM2. Toutefois, si nécessaire, il peut, au terme de chaque année scolaire quitter la classe CHAM et réintégrer, sans aucun problème de niveau, le cursus traditionnel.

## UNE CHANCE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Inscrire son enfant dans une classe CHAM c'est faire avec lui le choix d'une formation humaine et intellectuelle où la musique dialogue avec les matières généralistes dans un enrichissement pédagogique réciproque.

L'enseignement musical se décline en trois volets :

- la culture musicale générale : travail vocal, développement de l'oreille, solfège, théorie...
- le cours d'instrument individuel : violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, trombone, clarinette, saxophone, flûte traversière, accordéon, percussions...
- la pratique collective en ensemble instrumental

## CONDITIONS D'ADMISSION

La classe CHAM est ouverte à tous les enfants de niveau CE2 (à la rentrée 2018) domiciliés sur le territoire de Vitré Communauté. L'effectif maximum de la classe est de 20 élèves.

Une commission étudiera les candidatures selon les critères suivants : motivation de l'élève, sensibilisation au projet, autonomie dans le travail scolaire, instrument choisi.

## INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2018

### DOSSIERS D'INSCRIPTION

Disponibles au Conservatoire de Vitré Communauté, 6 rue de Verdun - Vitré  
En ligne sur [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)  
à déposer avant le **lundi 16 avril 2018**

**RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION** avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et la direction du Conservatoire :

**Mardi 3 avril à 18h30** au Conservatoire, centre culturel de Vitré

**STAGE MUSICAL** - obligatoire - pour l'orientation instrumentale des enfants :

**Mercredi 23 mai de 8h30 à 12h15** au Conservatoire, Centre culturel de Vitré

Entretiens avec la commission de sélection : du 29 au 31 mai.

## RENSEIGNEMENTS

POUR LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANT :

Inspection de l'Éducation Nationale  
61 rue Notre Dame 35500 Vitré  
Tél : 02 99 75 02 86  
E-mail : [Ce.ien35.Vitre@ac-rennes.fr](mailto:Ce.ien35.Vitre@ac-rennes.fr)

POUR LES ACTIVITÉS MUSICALES :

Conservatoire de Vitré communauté  
6 rue de Verdun 35500 Vitré  
Tél : 02 99 74 68 64  
E-mail : [conservatoire@vitrecommunaute.org](mailto:conservatoire@vitrecommunaute.org)

## PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE JEAN GUEHENNO

26 avenue Le Gonidec de Traissan - Vitré  
02 99 75 16 95

**VENDREDI 6 AVRIL DE 16H30 À 19H00**

Venez découvrir les classes CHAM du CE2 au CM2 !